71e ANNEE. — N° 96. VENDREDI 21 AOUT 1931.

25 c.

Journal du Lot

25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5899 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....			1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....			1 fr. 70
RÉCLAMES 3e page	(— d° —).....		2 fr. 75
» 2e page	(— d° —).....		4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Renaissance de la route morte depuis la disparition des diligences. Elle prend sa revanche sur le rail et ce n'est pas en augmentant les tarifs de transport qu'on améliorera la situation difficile des réseaux.

En somme, il n'est pas si loin que ça le temps où les diligences circulaient encore sur les belles routes de France ! Pas besoin de remonter très haut dans les souvenirs de notre douce enfance pour évoquer comme une vision familière la silhouette large et trapue de leur caisson poussiéreux surmonté de la vaste bâche en cuir, étendue ou repliée selon le temps, et sous laquelle prenaient place auprès des colis les voyageurs de l'impériale qui voulaient fumer pendant le voyage !...

Il n'y a guère plus de trente ans que les dernières ont disparu. On en conserve peut-être quelques types pour des Expositions rétrospectives, mais c'est fini de les voir passer, au milieu du nuage de poussière qui les accompagnait tout le long du parcours, cahotant derrière les lourds chevaux dont les claquements de fouet, les appels du cocher et les grelots sonores rythmaient la marche paisible. Visions d'un autre âge ! Epoque disparue et que les mœurs éloignent de nous bien plus encore que le temps !...

♣

Avec la diligence remplacée par le wagon et les postillons remplacés par le mécanicien, la route avait cessé de vivre. On la regarda durant quelques années comme le témoin des vieux âges et des coutumes, désuètes, charmantes et ridicules, d'autrefois. Le rail l'avait tuée...

Pourtant, elle n'était pas réellement morte puisqu'elle prospère aujourd'hui, tandis que le chemin de fer languit ! La revanche est éclatante et le retournement complet. Il a suffi pour cela de l'automobile et du caoutchouc ! Et tout indique que nous sommes au début d'une ère où le chemin de fer, dont la bruyante nouveauté effrayait nos grands-parents, apparaîtra comme le mode de locomotion le plus suranné et le plus retardataire. Qui sait si les locomotives n'iront pas rejoindre les diligences ?

♣

En tout cas, désormais, c'est sur la route que filent les gens pressés. Elle qui paraissait ne plus devoir servir qu'à de courts déplacements entre communes voisines, elle emporte maintenant dans son rapide courant les voyageurs qui ne veulent plus subir la tyrannie des horaires mal commodes, la rigidité du rail avec son parcours imposé qui vous prend loin de votre départ et vous laisse loin de votre arrivée.

D'abord, ce fut l'auto légère portant deux ou trois personnes, puis la machine aux larges flancs qui contient toute une famille, ensuite l'auto-car où se rangent des caravanes. Et voilà que maintenant les marchandises — qui restaient jusqu'ici les clients forcés du chemin de fer — prennent à leur tour le chemin de terre sur des autos-camions de toutes formes, de toutes sortes et de toutes grandeurs !...

L'heure est critique pour les exploitants du rail ! On les abandonne de toutes parts. L'auto ne coûte pas plus cher. Elle va où l'on veut, elle part quand on veut, elle file plus vite et accède partout.

La question se pose aux Compagnies sous une forme pressante. Si elles ne se modernisent pas, si elles ne s'adaptent pas, le déficit qui les a touchées ira en s'aggravant et ce ne sont pas des relèvements de tarifs qui amélioreront leur cas.

♣

Bien entendu, nous n'avons aucune compétence pour formuler une consultation. Nous voyons seulement que le problème se pose et s'impose. Il est urgent. Et nous craignons qu'au lieu d'envisager des solutions neuves et hardies, on se borne à appliquer cette formule paresseuse et commode qui consiste à augmenter les prix.

Cela endormira le mal, mais ne le guérira pas. Au bout de quelque temps, il se réveillera de nouveau plus fort et plus dangereux. On aura favorisé la concurrence en la rendant plus avantageuse encore aux clients et on aura donné une prime nouvelle à l'abandon du wagon pour l'auto !

Après tout, pourquoi ces deux formes de locomotion se feraient-elles concurrence au lieu de se compléter ? Il doit y avoir toute une série de mesures à prendre, tout un plan de réformes à appliquer qui auraient ce double avantage d'aider les Compagnies sans frapper le public.

Notre confrère, *Le Matin*, publiait ces jours derniers un long article sur la question qu'il résumait ainsi :

« Le chemin de fer n'assurerait « plus que les transports qui lui re- « viennent logiquement : wagons « complets de marchandises, voya- « geurs de grand centre à grand cen- « tre. Pour les voyages à courte dis- « tance et la livraison des colis de « détail, on emploierait des engins « plus légers et moins coûteux que « le train : autocars par la route et « autobus sur rail utilisant les voies « des lignes désaffectées. »

Que vaut cette suggestion ?

Il nous est bien difficile d'en discuter les mérites techniques, les avantages ou les inconvénients. Nous la signalons parce qu'elle prouve qu'on peut chercher des remèdes autres que la simple et brutale augmentation des prix.

C'est un étrange moyen, pour ramener le public à une marchandise qui lui convient de moins en moins, que de la lui faire payer plus cher !...

Emile LAPORTE

—o-o-o—

UN PETIT MOT D'ECRIT

GUILLOTINE DE SALON

On jouait naguère, dans les salons, en France du moins, aux petits jeux innocents. C'était une manière de passer le temps et comme les joueurs étaient d'ordinaire des jeunes gens, les « gages » que donnaient les perdants se transformaient naturellement en des embrassades générales.

Pigeon vole, le baiser de la religieuse, les charades et les énigmes, que tout cela est vieux aujourd'hui et combien cela sent son ancien temps.

Les générations nouvelles n'y trouvent aucun plaisir et pour en apprécier le charme désuet, il faut avoir gardé le souvenir des jours anciens où la vie n'était pas une lutte de tous les instants, une forme permanente de sport.

Les Etats-Unis à qui nous devons déjà tant de choses, le black-bottom et le jazz, le film américain et la prohibition, la réclame outrancière et Charlot, les combats de boxe et les divorces-express, ces conquêtes nécessaires de la civilisation, ont voulu encore marquer de leur génie familier, le domaine des jeux de salon.

Et les jeunes gens américains ont imaginé de jouer désormais, dans les salons, « à la guillotine ».

Le jeu, comme on va voir, est plein d'imprévu et s'il peut parfois, mettre les nerfs des non-initiés à l'épreuve, les phases en sont réglées de telle sorte qu'il permet aux jeunes hommes entreprenants de se pousser avec énergie dans les salons du monde où l'on s'amuse.

Ayant réuni ses invités, l'hôte doit, parmi eux, choisir celui qui fera office de « meurtrier », sans en avertir personne, si ce n'est l'intéressé. Et l'obscurité étant faite dans la pièce où se trouvent les visiteurs, qui se promènent lentement dans le noir, au gré de leur fantaisie ou... de leurs sympathies, le meurtrier a reçu mission de saisir à la gorge l'un des promeneurs. Il n'a pas le droit évidemment de lui serrer le kiki jusqu'à ce que mort s'ensuive, mais celui seulement de serrer jusqu'à ce que la victime pousse un cri. Et cela fait, il doit se perdre dans la foule des invités.

Jusqu'au cri, celle-ci est assurée de l'obscurité, car c'est alors seulement qu'on redonne l'éclairage. Un Sherlok-Holmes est immédiatement choisi parmi l'assistance pour suivre l'affaire et retrouver l'auteur de l'agression.

C'est, transporté dans les salons, un roman policier en action.

Mais le meurtrier n'en a pas fini si on le découvre. Il mérite évidemment un châtiment ; c'est la guillotine qui le guette, si l'on peut s'exprimer ainsi.

Elle est immédiatement dressée dans le salon et le condamné basculé passe sa tête dans la lunette que surmonte, comme il convient, un volumineux coupe-ret de carton.

Et c'est celui-ci qui l'autre soir, a, paraît-il, cassé le fil des jours d'une miss trop émotive et vivement impressionnée sans doute par le réalisme des préparatifs dont on avait entouré l'exécution.

Voulez-vous, messieurs et dames, jouer à la guillotine ?

« American taste ». [*De « Panurge »*].

Jean COULANGES.

Informations

Le sultan en France

Venant de Thorey, le sultan du Maroc et sa suite ont été reçus à Dijon, par M. Gaston Gérard entouré des personnalités civiles et militaires.

Après quelques mots de bienvenue de M. Gaston Gérard, le sultan et sa suite sont allés ensuite à l'hôtel de ville où a eu lieu un banquet dans la salle des Etats de Bourgogne.

Rapprochement franco-allemand

Vingt-quatre membres de l'Union fédérale marnaise d'anciens combattants, accompagnés de leurs épouses, ont rendu visite au groupement de Stuttgart de la Fédération allemande des invalides de guerre. Les hôtes français ont déposé une couronne au pied du monument élevé dans le cimetière à la mémoire des morts de la guerre.

Au cours de cette visite, le bourgmestre de Stuttgart, docteur Klein, a salué la France au nom des autorités de la ville et l'organisation républicaine « Bannière d'Empire », a organisé une réception à laquelle assistaient aussi le vice-consul de France à Stuttgart.

La source de la Garonne

Beaucoup de géographes tendaient à situer la source principale de la Garonne au pied de la Maladetta, en un point dit le Gouffre-de-Toro.

M. Norbert Carteret, de Saint-Gaudens, qui étudie particulièrement l'hydrographie pyrénéenne a fait une expérience qui établit définitivement que le gouffre de Toro est bien la source principale de la Garonne, et que ce gouffre communique avec la résurgence des Goueils de Jouerou, réapparition des eaux primitives dans le Val-d'Aran, en Espagne. Soixante kilos de fluorescéine ont été, en effet, immergés le 19 juillet dernier par M. Carteret, dans le gouffre de Toro et quelques heures après les eaux de la Garonne étaient entièrement colorées à la résurgence des Goueils.

En Espagne

La Commission chargée du projet de Constitution s'est réunie en vue d'apporter au texte quelques corrections.

A l'issue de la réunion, le président de la Commission, M. Jimenez, a annoncé que le projet avait été augmenté de cinq articles. Il n'y en a qu'un qui soit absolument nouveau, a ajouté le président et c'est le suivant : L'Espagne renonce solennellement à la guerre considérée comme instrument de politique nationale.

Les finances allemandes

Selon le bilan de la Reichsbank du 15 août, la couverture or et devises est passée à 39,7 0/0 de la circulation fiduciaire, contre 38, 2 0/0 de la semaine dernière.

La Reichsbank a donc presque retrouvé le taux légal de la couverture, qui est de 45 0/0, et qui avait du être abandonné à la suite du krach financier du 13 juillet.

D'autre part, la circulation fiduciaire est tombée à 4.237 millions de marks en diminution de 138 millions de marks.

Au pays des Soviets

La direction des fermes collectives en U. R. S. S. a donné l'ordre de faire rentrer rapidement la récolte de blé. Les brigades de choc travailleront nuit et jour s'il est nécessaire. Le blé devra être remis au gouvernement et sa répartition entre les fermes collectives sera pratiquée non selon le nombre de consommateurs dans chaque famille, mais selon le nombre des journées de travail fournies.

Angleterre et Amérique

Le voyage au Canada de M. Montagu Norman, gouverneur de la Banque d'Angleterre, suscite un vif intérêt dans les milieux financiers, où on ne doute pas que M. Norman ne doive trouver le temps de conférer avec les fonctionnaires de la Banque fédérale de réserve.

Certains prédisent même la réunion d'une conférence qui marquera le point de départ d'un changement de la politique des banques centrales.

La fin de la prohibition (?)

M. Curran, président de l'Association antiprohibitionniste, a débarqué lundi soir, venant des Etats-Unis. Il a déclaré que le succès du mouvement qu'il dirige permet d'entrevoir la fin du régime de la prohibition d'ici à deux ans.

L'Argentine et les Soviets

Le commissariat pour le commerce étranger de l'U. R. S. S. a télégraphié à tous les fonctionnaires de l'Amtorg, à Buenos-Ayres, l'ordre de revenir immédiatement à Moscou.

Ainsi, le gouvernement soviétique liquide définitivement sa représentation commerciale en Argentine, en rappelant des fonctionnaires qui, par ailleurs, avaient été déclarés indésirables par les autorités argentines.

EN PEU DE MOTS...

— Au cours des trois jours de fêtes des 14, 15, 16 août, 904.075 personnes ont visité l'Exposition Coloniale.

— On a découvert des corps de 20 indigènes de la tribu des Basutos qui ont péri il y a 6 semaines dans une tempête de neige près du mont aux Sources (Natal).

— Un cyclone a détruit 400 maisons à Villa Rica et dans d'autres villes du Paraguay. Il y a plusieurs morts et de nombreux blessés.

— Une vague de chaleur s'est abattue sur la Perse méridionale et sur le Golfe Persique. Elle a fait plusieurs victimes.

— Six banques de Lincoln-Nebroska (Etats-Unis) dont les dépôts totalisent 1 million 180.000 dollars ont fermé leurs portes.

— L'ambassadeur d'Angleterre a remis la grand'croix de l'ordre de Victoria à M. Paul Raynaud, ministre des colonies.

— La police parisienne vient de procéder à l'arrestation de 6 individus qui vendaient des tickets faux de l'Exposition Coloniale.

— Tous les Etats des Etats-Unis enverront de l'eau pour le baptême d'un paquebot destiné à la Cie United States Limes.

— Un nouvel avion russe à voyageurs, de 32 places, a été expérimenté avec succès à Moscou.

NOS ÉCHOS

Un moulin à vent.

Il n'y a pas que dans le Lot !...

Même en Hollande, pays classique des moulins à vent, ils disparaissent un à un. Et aussi dans les grandes plaines du Nord. Pourtant, ceux qui subsistent ne veulent pas mourir, témoin le moulin de Werder, près de Berlin. Son histoire est jolie :

Les affaires de son heureux propriétaire marchaient très bien, jusqu'en 1908. A cette date, la ville de Werder eut l'idée de planter un parc dans le voisinage. Les arbres grandirent et, petit à petit, le moulin se vit encerclé dans la verdure. Ses ailes en souffrirent beaucoup et le moulin ne tourna plus puisque le vent n'arrivait plus jusqu'à lui. Le meunier se plaignit, confia sa cause à un avocat qui fit une découverte mirifique dans le code prussien de 1794, article 247 : « Personne, disait cet article, n'a le droit de planter autour d'un moulin de grands arbres s'il n'y en avait pas auparavant... ».

Le procès dura six ans, on le porta devant le tribunal d'Empire, à Leipzig, et ce dernier vient de rendre son verdict : il a donné raison au meunier ; les arbres voisins du moulin seront abattus et la municipalité de Werder paiera des dommages-intérêts.

Il y a des juges à Leipzig et, grâce à eux, le meunier redeviendra... sans souci.

Ex-votos modernes !

Sous l'église de Rethel, se trouve une chapelle dite le Sépulcre, très vénérée des Rethelois, où l'on voit un beau Christ couché du XVe siècle. Les jeunes filles du pays ont, depuis longtemps, pris l'habitude de couvrir d'inscriptions naïves les murs de cette chapelle pour demander des faveurs à Dieu et à la Vierge. Il est frappant que pas un de ces ex-votos n'émane d'un mauvais plaisant, mais il est aussi digne de remarque que les demandes ne portent plus sur les mêmes sujets qu'autrefois. Nous avons certainement relevé des demandes qui datent de toutes les époques, comme celle-ci : « Faites que je me marie le plus tôt possible avec mon Roger, avant la fin de l'année » ; mais c'est un signe des temps que la plupart des jeunes filles souhaitent un succès à un examen et qu'une d'elles lance éperdument cette demande de miracle : « Mon Dieu, faites que ma sœur trouve bientôt un logement ! »

Cette fois, il y en avait !

Les journaux racontent que plus de deux mille invités assistaient à l'Exposition Coloniale à la réception donnée en l'honneur du Sultan.

Quand vint l'heure de la collation, une foule d'invités se rua vers les trois buffets et l'on assista à une véritable razzia : des gâteaux, petits fours et autres friandises.

On vit une grosse dame, écartant d'autorité ceux qui se trouvaient devant elle, s'empara de deux assiettes de gâteaux dont elle ne laissa que des miettes et dont elle arrosa le tout de coupes de champagne. Puis, afin d'en faciliter probablement la digestion, elle absorba deux sorbets et, en femme prévoyante, plongea une main avide dans une coupe emplie de gâteaux secs, dont elle mit une partie du contenu dans son sac en prévision du voyage... en métro.

Pour une fois, il y avait vraiment des sauvages à l'Exposition.

Impuissante concurrence !

Tandis qu'en Amérique, les « secs » s'obstinent à proscrire même le vin de France, en Roumanie, on ne se contente plus de l'adopter, on veut le faire sur place.

La Bessarabie est en train de devenir un vignoble français, en ce sens que, reconnues très favorables à la viticulture, ses terres ont reçu des plants de Bourgogne, de Médoc, d'Anjou, de Champagne et d'Alsace.

C'est un essai. Réussira-t-il ? L'avenir nous dira dans quelle mesure.

Quoi qu'il en soit, notre sol et notre soleil garderont au vin de France sa royauté. Celui de Bessarabie ne sera jamais que son cousin à la mode de Roumanie.

La preuve.

A Marienbad, un baigneur interroge le patron de l'hôtel où, il y a cent dix ans, a habité Gœthe :

— Dites-moi donc, comment se fait-il que Gœthe ne se soit pas plu chez vous ?

Etonnement du directeur :

— Ma foi, cela se passait si longtemps avant moi que je l'ignorais. Vous avez découvert quelque chose dans les lettres de Gœthe ?

— Pas du tout, répond l'autre. Mais, chez vous, il y a une plaque commémorative datée de 1821, et chez votre concurrent d'en face une plaque commémorative datée de 1823. Alors...

Evidemment.

Un journaliste sud-américain venait d'interviewer M. Pierre Laval, président du Conseil.

Entre autres questions, d'un intérêt plus ou moins actuel :

— Quel serait, selon vous, le gouvernement parfait ? demanda notre confrère étranger.

M. Pierre Laval, nous dit le *Carrefour*, eut une hésitation, puis tranquillement :

— Celui qui gouvernerait des hommes parfaits.

Pauvre veau !

Près de la Porte Saint-Denis, à Paris, un boucher a pavoisé son magasin d'affiches sensationnelles, où il promet une baisse sensationnelle à sa clientèle. Une de ses affiches est particulièrement impressionnante : « Pour un jour seulement, révolution dans le veau ».

LE LISEUR.

AU FIL DES JOURS

LA SUISSE ET CABRERETS...

Un jour du printemps dernier tout reluisant de soleil neuf, un groupe de savants de la Société suisse de Préhistoire arriva de Thurgovie chez nous. Annoncée officiellement par voie diplomatique, cette mission n'avait que vingt-quatre heures à peine à consacrer au Quercy. Elle désirait avant tout étudier la grotte de Pech-Merle. M. le Préfet voulut bien me charger de préparer l'excursion et de guider les visiteurs. Je profitai du début de la matinée pour montrer à nos hôtes la vallée du Lot de Cahors à St-Cirq-Lapopie, chemin des écoliers ravissant vers Cabrerets. Le soir, après un repas qui permit à la bande mise en appétit d'apprécier les mérites de la chère quercynoise, nous parcourûmes la ville de Valentré à la Cathédrale, des Badernes aux remparts de la Barre. Et nous terminâmes cette journée bien remplie par une longue halte au Musée de l'Ancien Evêché. Nos collections municipales intéressèrent les savants helvètes si vivement qu'ils annoncèrent leur intention de revenir prendre des croquis et des moulages de certaines pièces exposées dans les vitrines de la section préhistorique.

A Cabrerets, nous avions été accueilli chaleureusement par M. Lemozi. Sous sa direction, nous vîmes Pech-Merle dans toutes ses parties. Nos éminents visiteurs se déclarèrent ravis de la promenade souterraine et des explications du savant abbé. Au sortir de la grotte, le directeur du groupe, M. Karl Keller-Tarnuzzer voulut bien me confier qu'il n'avait ressenti nulle part émotion plus puissante que celle qu'il venait d'éprouver. Il me promit de formuler, dès son retour à Zurich, ses remarques et ses impressions dans un des plus grands journaux de son pays.

L'article ainsi annoncé a paru dans le numéro du 21 mai de « la Neue Zürcher Zeitung ». Il dépasse en importance le second papier que M. Keller-Tarnuzzer a consacré ensuite à l'ensemble des stations de la Vézère, des Pyrénées et du Nord de l'Espagne. Cette simple constatation montre en quelle estime la mission suisse tient la grotte de Cabrerets...

M. Ernest Contou, le distingué professeur du Lycée Gambetta, a bien voulu faire pour moi de ce feuilleton une excellente traduction dont je le remercie. Ce récit et les commentaires qui s'y intercalent me paraissent si pleins d'autorité et de verve, en même temps que si démonstratifs de la valeur des découvertes de M. Lémozi et de l'intérêt scientifique hors de pair d'un voyage à Cabrerets, que je n'hésite pas à demander au « Journal du Lot » de les publier. Pech-Merle ne possède pas, à beaucoup près, dans le monde, la réputation qu'il mérite. Des articles, tels que celui de « la Neue Zürcher Zeitung » sont donc doublemnt précieux pour ceux qui s'intéressent au renom des merveilles souterraines du Quercy. Et nous voulons espérer que le long cri d'enthousiasme de M. Karl Keller-Tarnuzzer trouvera des échos sur toutes les rives du lac de Constance et bien loin au-delà...

Eug. GRANGIÉ

♣

L'art dans la nuit

La Société suisse de préhistoire vient d'accomplir un voyage d'études dans le Midi de la France et le Nord de l'Espagne.

Au départ de Cahors, patrie de Gambetta, ville de créneaux et de tours, l'auto remonte la vallée du Lot, gravit les montagnes dénudées, pour aller au delà retrouver la rivière. Semblable à un bourg inviolé du Moyen-Age, voici Saint-Cirq-Lapopie, dressé haut sur notre route et d'où la vue est unique sur la magnifique campagne du Lot. Puis, la voiture s'engage dans une vallée latérale et nous apercevons Cabrerets, nouveau coin de Moyen-Age plein d'originalité. Nous allons frapper au presbytère. L'abbé Lémozi paraît sur le seuil. Il salue ses hôtes qu'il attendait, prend place auprès de nous et l'auto rejoint et grimpe les pentes voisines jusqu'à une petite place où un trou noir donne accès sous la terre.

L'abbé Lémozi, qui a découvert et exploré la grotte-sanctuaire de Pech-Merle, nous conduit par un long escalier à une porte de fer verrouillée.

Bientôt, les lumières de nos lampes à acétylène font danser les spectres sur les parois sombres de la caverne. Mais écoutons M. l'Abbé. La découverte de la caverne date de 1922. Elle est due au jeune berger David, alors âgé de 13 ans. Ce ne fut pas sans de nombreux dangers qu'eurent lieu les premières explorations de ce monde souterrain et mystérieux. Il fallut faire sauter les stalactites qui barraient les entrées et marquer de signes aux murs le chemin du retour. Il fallut grimper et ramper pour atteindre les grandes salles qu'aujourd'hui le touriste pressé parcourt commodément en une heure. On dressa à grand'peine un plan du gouffre qui permit d'ouvrir une seconde entrée, celle justement par où nous sommes venus.

Notre caravane poursuit sa marche. Un paysage jusqu'ici inconnu, sinon insoupçonné, de préhistoire s'offre à nos yeux. Le long des parois et sur le sol boueux des crânes d'ours et des os. Dès les premiers pas on a le sentiment de parcourir le domaine inviolé d'un passé depuis longtemps révolu. On voit aux murs les traces de pattes des fauves comme si leurs puissantes griffes les avaient marquées hier. Des végétations de stalactites descendent de la voûte au sol. Ici un effroyable séisme les a furieusement déchirées. D'énormes rideaux pendent à de grandes ouvertures en forme d'arcs. Une chaire gigantesque domine l'une des salles de sa colossale avancée.

Les visiteurs ne s'orientent plus depuis longtemps : ils auraient peine à retrouver la sortie sans l'aide d'un guide.

Mais voici aux parois une image rupestre : ce sont à coups de traits noirs, quelques mammouths, et parmi eux des bisons et un cheval.

Une fougue sauvage et puissante anime ces figures.

D'une main sûre, un artiste, dont nul n'a gardé le nom, a déroulé là tout un monde de pensées. C'est l'art de l'époque glaciaire, l'art du premier magdalénien, l'art d'un âge bien plus reculé que celui de la Mésopotamie et de l'Egypte. Pour l'apprécier, il faudrait que cessât enfin une longue et parfois odieuse querelle entre les savants. Cet art recèle encore aujourd'hui une grande énigme de l'histoire de l'humanité.

Lire la suite en deuxième page

Chronique du Lot

AU FIL DES JOURS

LA SUISSE ET CABRERETS...

(Suite de l'article de première page)

M. l'Abbé nous guide plus loin. Les images se répètent. Les animaux sont dessinés tantôt seuls, tantôt par groupes. Tout n'y est pas d'un art achevé, mais tout a une valeur psychologique et historique. Ici le dessin d'un cerf, là celui d'une tête d'ours laissent l'impression profonde d'une œuvre d'art consommé. Nous nous arrêtons devant un groupe qui est le chef-d'œuvre de la caverne. Ce sont deux chevaux en partie gravés plastiquement sur la roche, en partie rendus à traits hardis. Des points mystérieux et des signes en crochets les parsèment. Ils sont encadrés d'une rangée de mains humaines, dextres et senestres, qui semblent signifier la prise de possession, l'envoûtement « par l'homme de ces chevaux sauvages ». Ces animaux sont presque de grandeur naturelle. La galerie offre sur ses autres parois des dessins encore. C'est à peine si nos lumières en peuvent sonder l'espace profond. Nous comprenons que c'est ici le centre de la caverne, un sanctuaire préhistorique, un lieu où le primitif se sentait particulièrement en rapport étroit avec ses divinités. Au dessus des deux chevaux on distingue, en traits rouges un brochet. Que signifie-t-il à cet endroit ? Nous ne le savons pas. Pas plus que nous ne pouvons expliquer tous les autres signes mystérieux de la caverne, le groupement curieux des points et des traits, les taches et les bandes de couleur.

L'imagination s'est souvent follement égarée dans l'interprétation de ces manifestations d'art. On a cherché beaucoup de secrets dans toutes ces formes et dans toutes ces couleurs. Il n'y a pas d'objet plus propre à exciter les esprits fantasques et subtils que l'art de l'époque glaciaire. Qu'il y ait un grand mystère de caché, là, dans les profondeurs du sol, personne n'en doute. Les œuvres qu'il nous a transmises ont, certes, un sens, mais nous n'en déchiffrerons pas l'énigme au moyen de théories originales. Il faut les observer avec le plus grand sang froid, comparer avec un sens critique les mille œuvres d'art qui nous sont restées, et les rapprocher avec circonspection des données ethnographiques de la science d'hier et d'aujourd'hui.

Mais notre guide avance. Un escalier nous conduit à un petit plateau. Dans une flaque de boue déjà desséchée à l'époque et aujourd'hui pétrifiée voici une suite de pas humains. Ce sont les traces des pieds nus d'une femme et d'un enfant. L'historique de la caverne démontre que ces êtres humains sont contemporains des peintures rupestres. Devant ces traces l'archéologue et le préhistorien se sentent émus. Ce sont des pas de personnes qui vivaient il y a de nombreux millénaires. Ils ont laissé là la marque vivante de leur passage au monde, marque plus impressionnante que ne le serait leur tombe ; si vivante, si vraie qu'on pourrait dater d'hier ce piétinement de la boue par une femme et son enfant. Les explorateurs de la tombe de Tut-en-Khâmon, ont dû, en l'ouvrant, sentir passer sur eux un souffle de vie de l'histoire. Ici, pas de trésors, pas de faste, pas d'éclat, mais le passé y vit autant que dans le mausolée égyptien et royal.

La grotte-sanctuaire de Pech-Merle récèle encore bien des secrets. Elle occupe le touriste une heure, le chercheur des années. L'explorateur suisse, qui connaît les curieux tas d'ossements du « Drachenloch » n'apprend pas, sans étonnement, de la bouche de l'abbé Lemozi, qu'ici aussi, dans cette grotte du midi de la France, on conservait à part les ossements d'ours. Ici les crânes, là les autres os. Chaque crâne est enterré sous un tertre de glaise qui se dresse sur le sol de la caverne comme un petit tumulus. Mais il s'est écoulé toute une époque glaciaire entre l'occupation du « Drachenloch » et la fréquentation de la grotte de Cabrerets. Nous nous contentons de faire le rapprochement, sans oser encore l'expliquer.

Un jour bleu rayonne devant nous. Nous atteignons la sortie et nous montons dans le soleil de ce jour de printemps. Nous avons vécu une riche aventure, la plus belle aventure du narrateur soussigné. Nous remercions l'abbé Lemozi, cet homme remarquable, cet explorateur sûr.

La voiture rejoint la vallée du Lot et le long de la magnifique rivière, dans un paysage de paradis, regagne Cahors.

Karl KELLER-TARNUZZER.

Service de santé

M. Védrunes, médecin sous-lieutenant de réserve à la 17e région, est promu lieutenant.

Enregistrement

M. Valette, receveur-contrôleur de l'enregistrement à Labastide-Murat, est nommé à Villenauve (Aube).

M. Lagard, receveur-contrôleur adjoint, est nommé receveur-contrôleur à Labastide-Murat.

Compatriote

Notre jeune compatriote, Mlle Estival, de Bagnac, vient de subir avec succès le troisième examen de chirurgie dentaire, à Bordeaux.

Félicitations.

La vie municipale

Dimanche, 23 août, les électeurs de la commune de Castelfranc sont convoqués à l'effet de procéder à l'élection de deux conseillers municipaux, en remplacement de MM. Bonis et Brouel, décédés.

Il y a plusieurs candidats parmi lesquels : MM. Causse et Milhau, républicains, Hermann, communiste.

Service vicinal

M. Cassan est nommé cantonnier du service vicinal à Catus.

CONGRES DE L'ARBRE ET DE L'EAU

Il se tiendra les 5, 6 et 7 septembre à Brive, à Tulle et à Saint-Céré

Voici le programme du congrès de 1931 de l'arbre et de l'eau, organisé par la société Gay-Lussac, de Limoges :

Les congressistes devront arriver par leurs propres moyens à Brive (Corrèze), siège du congrès, et y assurer eux-mêmes leur logement pour la nuit du 4 au 5 septembre, ainsi que pour les nuits suivantes.

Les repas du soir, qui se prendront à Brive seront également à leur charge ainsi que les petits déjeuners du matin.

Conférence avec projections, le vendredi 4 septembre, à 20 h. 30, dans les locaux de l'hôtel de ville.

Première journée, samedi 5 septembre :

Matin : 7 h., départ de Brive (square Majour), visite de boisements de châtaigniers indigènes et exotiques dans la région de Donzenac, Etivaux, Sainte-Féreole, Saint-Maixent, Déjeuner à Tulle.

Après-midi : 14 heures, visite de boisements dans la région de La Roche-Canillac et des pépinières expérimentales des environs de Brive ; 19 heures, retour à Brive ; 20 h. 30, assemblée générale et séance d'études.

Deuxième journée, dimanche 6 septembre :

Matin : 9 heures, départ de Brive ; 10 h. 30, arrivée à Pompadour, visite des pépinières et de la forêt domaniale ; midi, banquet.

Après-midi : 15 heures, fête de l'Arbre, avec intermèdes littéraires et musicaux ; 19 heures, retour à Brive ; 21 heures, séance théâtrale.

Troisième journée, lundi 7 septembre :

Matin : 7 heures, départ de Brive, visite des plantations de noyers et de bois de chênes-truffiers dans la région de Puybrun et de Martel, descente au gouffre de Padirac ; midi, déjeuner au restaurant du gouffre.

Après-midi : 14 heures, départ pour Saint-Céré. Visite de boisements de châtaigniers et de résineux dans la région de Saint-Céré et de Sousceyrac ; retour à Brive par Beaulieu ; 17 h. 30, arrivée à Brive ; dislocation du congrès.

1° Droit d'inscription de 10 francs (cotisation annuelle).

2° Cotisation fixée à 160 francs.

Les cotisations donnent droit, gratifications et pourboires compris, au transport en autobus les 5, 6 et 7 septembre ; le 5 septembre, au déjeuner à Tulle ; le 6 septembre, au banquet à Pompadour ; le 7 septembre, au déjeuner à Padirac.

Il est également possible de prendre part au congrès en usant de voitures particulières.

Les sociétaires qui voudraient ne suivre qu'une partie du congrès, paieront 50 fancs par jour (transport et déjeuner compris), pour les journées des 5 et 6 septembre, et 60 francs pour la journée du 7 septembre.

Le prix des déjeuners est fixé à 25 francs.

On est prié de s'inscrire avant le 20 août, dernier délai, en versant la somme de 20 francs. Bien spécifier si on assiste à toute les journées du congrès ou non.

Les inscriptions doivent être adressées à M. de Laborderie, secrétaire général de la société Gay-Lussac, 29, avenue des Bénédictins, Limoges (numéro de chèques postaux 16.628, bureau de Paris).

On peut profiter de l'occasion pour adhérer à la société.

N. B. — Deux questions, plus spécialement, seront traitées au cours du congrès :

1° La question de l'implantation des châtaigniers exotiques dans la région du Massif Central et plus spécialement dans le Limousin.

2° Les possibilités de reboisement dans le département du Lot.

On est prié d'envoyer, avant le 20 août, les communications concernant ces deux questions, ainsi que tout autre sujet, à M. de Laborderie, 27, avenue des Bénédictins, Limoges.

Légion d'honneur

Notre compatriote, M. Henri Bedou, d'Issendolus, ancien officier d'infanterie coloniale, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Félicitations.

Journée du tabac

Nous rappelons que l'Union des Syndicats de défense agricole du Réolais et régions limitrophes, désireuse de répondre aux préoccupations des planteurs de tabac éprouvés par le développement croissant des maladies du tabac, organise pour le samedi 29 août, une journée du tabac, au cours de laquelle les spécialistes les plus versés dans les recherches intéressant cette délicate question traiteront successivement des variétés et semis, des insectes et chenilles, des champignons, des maladies à virus et de l'orobanche.

Les conférences sur le tabac commenceront à 10 h. 30, après l'arrivée de l'omnibus de la ligne de Sète, et clôtureront à 18 heures, après démonstration dans les champs contaminés et visite de cultures d'essai. A midi, un déjeuner en commun (prix 15 francs) réunira le bureau de l'Union et ses invités.

Les planteurs désirant y participer sont priés de se faire inscrire : journée du tabac hôtel de ville, La Réole.

CHIEN DE CHASSE

Achèterais **très bon chien, grand nez,** parfaitement dressé sur perdreau. Inutile présenter chien médiocre. Essai.

Transmettre offres à **M. le Docteur LEPLAT,** *rue Joffre, CAHORS.*

Notre politique familiale

Comment ses résultats et son organisation sont appréciés à l'étranger.

Les efforts méritoires déployés en France, depuis la guerre, par les Associations familiales et par les Pouvoirs publics, trouvent leur récompense, non seulement dans les résultats obtenus par le développement incessant des institutions d'encouragement à la natalité et de protection des familles nombreuses, mais dans l'attention que l'Etranger accorde à ce mouvement.

On s'était habitué, en Europe, à considérer la France comme le pays des fils uniques voué à une irrémédiable décadence du fait de sa dépopulation, comme la terre classique de la dénatalité.

Et voici qu'aujourd'hui on assiste à un recul de la natalité dans de nombreux Etats de l'Europe Centrale, Septentrionale et Occidentale, tandis que le taux de la natalité française demeure à peu près stable. Ainsi tend à se réduire la marge qui séparait la France de l'Allemagne par exemple.

Le taux des naissances pour 1.000 habitants était, pour la période 1890-95, de 36,2 en Allemagne, contre 22,4 en France ; pour la période 1906-10, respectivement de 31,6 et 19,9. En 1928-29 les chiffres sont presque égaux : 17,8 en Allemagne contre 17,7 en France. Si nous n'avons pas lieu de nous estimer satisfaits d'un taux aussi faible, nos voisins d'Outre-Rhin, chez lesquels le mouvement de décroissance est beaucoup plus brutal, manifestent la plus grande inquiétude pour l'avenir : des statisticiens n'ont-ils pas calculé qu'à ce train la population allemande sera ramenée en 1975 à 45 millions d'habitants ?

Devant cette éventualité, le spectacle de la réaction vitale de la France vient d'inspirer à un Allemand, M. Max Klesse, dans les *Cahiers mensuels socialistes*, quelques considérations élogieuses sur la politique familiale suivie chez nous depuis plusieurs années et qui, dit l'auteur, s'inspire d'un grand principe d'équité : *A travail égal, salaire proportionné aux besoins de chacun*, c'est-à-dire allocation de ressources supplémentaires aux pères et mères de famille.

M. Klesse mentionne d'une part ce qui a été fait par l'Etat : indemnités aux fonctionnaires, avancement particulier, pensions plus élevées, et dresse d'autre part, avec une légitime admiration le bilan de l'activité des Caisses de Compensation. Il fait ressortir, non seulement l'ampleur prise par cette dernière institution dont bénéficient, grâce à la libre initiative des employeurs, près de deux millions de salariés, mais ses bienfaits sociaux, sous le rapport de l'hygiène, de l'instruction et du maintien de la mère de famille au foyer. Enfin, M. Klesse analyse brièvement les dispositions prises en faveur des familles nombreuses en matière de logement, construction d'habitations, réductions accordées sur les transports.

L'œuvre législative de la troisième République en faveur de la famille, et le développement de toutes les institutions privées du même ordre, dépassent, estime M. Klesse, tout ce que l'on connaît d'analogue dans l'Histoire et ils ont contribué, en unissant l'idée sociale à l'idée nationale, à obtenir ce grand résultat : *La France n'est plus le pays de plus faible natalité.*

Une semblable appréciation, où l'inquiétude se mêle à l'éloge, était digne d'être connue. Elle ne peut que nous inciter, non à relâcher notre effort, mais à persévérer dans la bonne voie.

C. E.

Incorporation du prochain contingent

La « France militaire » publie la note suivante :

« Nous croyons pouvoir annoncer que la date tirée au sort pour déterminer les jeunes gens à affecter à l'Afrique du Nord, lors de l'incorporation du prochain contingent, est la date du 24. Dans ces conditions, seront affectées à l'Afrique du Nord les jeunes gens nés les 24 décembre, 24 novembre, 24 octobre, et jusqu'au 24 janvier, puis ceux nés les 23 décembre, 23 novembre, etc., en remontant ainsi les mois et les jours, jusqu'à satisfaction des besoins.

Un acrobate blessé

M. Fulvy, équilibriste de la Société Barwell, était venu à Martel, dont il est originaire, pour assister à la fête locale des 15, 16 août.

Il voulut donner à ses compatriotes une séance d'acrobatie. Le soir, vers 11 heures, il parut, portant sur le dos un feu d'artifice qu'il fit partir, mais le feu se communiqua aux vêtements de l'acrobate.

Celui-ci atteignit son but, mais il a été légèrement brûlé.

Les vipères

Le jeune Verdier, qui travaillait dans un champ à Cornac, a tué une vipère. Il la porta au maire qui l'a fit ouvrir. Elle portait neuf vipereaux.

CAHORS

Les beaux bénéfices de dame Régie!

Dame Régie, comme on le sait, a compris qu'un bon commerçant, pour faire connaître sa marchandise devait faire de la réclame...

Elle n'a pas hésité, et c'est ainsi que l'on peut lire dans les journaux des avis conseillant aux fumeurs d'acheter cigares et cigarettes qu'elle qualifie de premier choix.

Et cette réclame a porté ses fruits au point qu'aujourd'hui dame Régie fait inscrire sur l'enveloppe du paquet scaferlati « Progrès, progrès de la vente de X... cigarettes. »

Mais ce n'est pas cette inscription qui prouve le succès de la réclame. Il y a mieux. La Régie fait annoncer, en effet, que le bénéfice réalisé est de 360.998.028 francs, 14 centimes.

Le bénéfice est appréciable : dame Régie doit être satisfaite de ses clients, les impénitents fumeurs, qui, il faut bien qu'ils le sachent, ont dépensé en fumée plus de 3 milliards et demi !

Hum ! Ce que la Ligue antitabagique doit... fumer, quand elle apprend pareils résultats ! Vraiment, ils ne sont pas faits pour l'encourager à continuer sa campagne contre l'usage du tabac.

Aussi bien, si dame Régie est satisfaite, le Trésor n'est pas mécontent, et les fumeurs ne se fâchent que lorsque le prix des cigarettes est augmenté, — augmentation qui, malgré tout, ne les empêche pas d'aller au débit se munir d'un paquet.

Mais dame Régie, dont les bénéfices sont si importants a un devoir à remplir. Il faut qu'elle fasse un beau geste.

Sans doute, elle a affecté une partie de sa coquette recette, c'est-à-dire 3.347.238 fr. 29 au service des bons de la Défense nationale et à l'amortissement de la dette publique.

Ce n'est pas suffisant. Elle a le devoir de songer aux planteurs de tabac de France. Elle sait les réclamations formulées par les planteurs qui voudraient le relèvement des primes.

Eh ! bien, pourquoi ne donne-t-elle pas satisfaction à ces braves gens ? Elle ne peut pas dire, pour justifier son refus, que sa caisse est en déficit. Alors ?

Un bon mouvement, dame Régie, en faveur des planteurs et tout le monde, planteurs, fumeurs vous diront : merci !

L. B.

Obsèques

Mercredi matin ont été célébrées les obsèques de M. Henry de Valon, avocat.

Une assistance nombreuse parmi laquelle se trouvaient les magistrats, les avocats, les avoués du barreau de Cahors et des personnalités de la ville a suivi le convoi funèbre.

Après la cérémonie religieuse qui a eu lieu à la Cathédrale, le convoi funèbre s'est rendu à Labarre d'où le corps a été transporté à Salvezou (Catus) pour être inhumé dans le caveau de famille.

Nous renouvelons à Mme Henry de Valon, à la famille nos sincères condoléances.

Noyé

Mercredi, vers 14 heures, des passants aperçurent un corps qui flottait sur le Lot, en aval de la chaussée de Larroque-des-Arcs.

Le corps fut repêché et la gendarmerie de Cahors, prévenue, arriva sur les lieux.

Peu après, le Parquet et M. le docteur Alazard procédèrent aux constatations légales.

Le cadavre fut identifié ; c'était celui du nommé Jean Bru, âgé de 58 ans, de Puy-l'Evêque.

Bru avait quitté son domicile le 14 août. Il était venu à Cahors et avait couché à l'asile de nuit, le 15 et le 16 août.

Depuis lundi, il avait disparu. Bru s'est-il suicidé ? A-t-il été victime d'un accident ?

Ce qui est certain, c'est qu'il était recherché par la gendarmerie de Puy-l'Evêque.

Violent orage

Après 2 jours de lourde chaleur un orage a éclaté, mercredi soir, sur Cahors.

Vers 8 h. 1/2, le tonnerre a grondé ; les éclairs se succédaient sans interruption, et le vent soufflait par rafales, La pluie tomba, pluie légère.

Vers 10 h. 1/4, le tonnerre se fit entendre de nouveau et peu après, tomba une forte bourrasque qui ne dura que quelques minutes.

Mais, à 10 h. 45, un violent orage éclata sur Cahors même. Par deux fois, la foudre, dit-on, serait tombée aux alentours de la ville.

Le ciel, selon la vieille expression, « était en feu ». On s'attendait à un cyclone. Et ce ne fut rien. A 11 h. 1/4, l'orage avait disparu.

Délit de pêche

Les gendarmes de Payrac ont dressé procès-verbal à deux personnes qui pêchaient les écrevisses avec une lanterne, dans le ruisseau de Ribeyrolle.

ON DEMANDE

DES APPRENTIS

à l'imprimerie du

Journal du Lot

Médaille d'honneur

Par arrêté du ministre du travail et de la prévoyance sociale, la médaille d'honneur d'argent des assurances sociales est attribuée à M. Paul Garnal, vice-président de l'Union départementale des Sociétés de secours mutuels du Lot à Cahors.

Nous adressons à M. Garnal nos bien vives félicitations.

Après l'accident d'aviation

L'état de M. Artigalas, victime de l'accident que nous avons relaté, s'est très sensiblement amélioré.

Orphéon de Cahors

MM. les membres de l'Orphéon de Cahors sont informés que les « Répétitions générales » ont lieu les mercredi et vendredi de chaque semaine, en vue du Concert-Festival du dimanche 13 septembre à Cahors et du Concours-Festival du dimanche 20 septembre à Montauban.

AVENIR CADURCIEN

Avis. — Le deuxième concert du mois d'août aura lieu le jeudi 27 à 21 h.

Comme les années précédentes, pour faire plaisir à la jeunesse cadurcienne, ce concert sera suivi d'une heure de bal et avec un orchestre de 25 musiciens.

Le programme sera publié ultérieurement. Jeunes gens, jeunes filles, nous vous donnons rendez-vous jeudi prochain sur les Allées Fénelon et venez nombreux pour danser.

PALAIS des FÊTES

SAMEDI 22 — DIMANCHE 23

(*Matinée et soirée*)

Deux grands films

LE BATEAU DE VERRE

d'après la nouvelle de René Bizet. Interprété par : André Nox, Eric Barclay, Françoise Rosay, José Davert.

POURQUOI PLEURER ?

Film sonore et chantant

d'après la chanson : *Pourquoi pleurer quand on se quitte ?* avec Dina Gralla.

Translation de corps

Nous avons annoncé, il y a quelques mois, la mort de notre compatriote, le général de Villaret, décédé à Angers et provisoirement inhumé dans cette ville.

Dimanche, le corps a été exhumé. Il a été transporté à St-Laurent-Lolmie, dans le caveau de famille.

La réinhumation a eu lieu mercredi matin.

Collision de trois autos

Mercredi soir, une auto venant de Cahors, arrivait à l'octroi de Labarre, lorsqu'une autre auto déboucha de la côte des Evêques. Elles n'eurent pas le temps de s'éviter ; une collision se produisit.

Mais, presque au même moment, arrivait une auto qui descendait la côte des Ormeaux A son tour, elle entra en collision avec les deux autres autos.

Heureusement il n'y eut pas d'accident de personnes : les autos, seules, furent amochées. Dégâts matériels que les mécaniciens répareront.

Renversé par un chien

M. Brugalières, demeurant à Larroque-des-Arcs, revenait de Cabessut, à bicyclette, lorsqu'au Port-Bullier, un chien heurta la roue de la bicyclette.

M. Brugalières perdit l'équilibre, tomba sur le sol. Dans sa chute, il reçut des contusions à la tête.

Mais derrière lui, suivait, également à bicyclette son camarade M. Rigal qui ne put éviter d'aller butter contre la machine de M. Brugalières.

Il tomba à son tour et se fit des contusions à un bras.

Blessé par une fusée

Le soir de la fête de Payrinac, au cours du feu d'artifice, une fusée vint frapper Mme Cantemerle, femme du commis de perception, lui brisa plusieurs dents et lui fit une blessure à la lèvre.

Elle a reçu les soins nécessités par son état qui n'est pas grave.

Accidents du travail

Les accidents se multiplient à cette époque de travail intense, en raison des battages.

M. Lapouge Lucien, âgé de 17 ans, fils du cantonnier bien connu à Salviac, était occupé à prendre des gerbes pour faire passer sur la machine à dépiquer, lorsqu'il reçut à la jambe gauche un coup de fourche.

M. le docteur Cambornac, appelé aussitôt, lui donna les soins nécessités par son état.

— M. Figeac Cyprien, du village de Lantès, près Salviac, était occupé à échafauder un tas de paille lorsque, à la suite d'un faux-pas, il tomba et roula sur le sol.

Relevé aussitôt avec des contusions aux reins, il fut reconduit à son domicile avec tous les ménagements possibles.

Son état, sans inspirer de sérieuses inquiétudes a une certaine gravité. Nos meilleurs vœux de prompt rétablissement.

— Firmin Queyroi, domestique chez Mme veuve Vermande, à Noziers (commune de Lauresses), en moissonnant de l'avoine, s'est fait une coupure sur le pied gauche avec la pointe du « boulan » dont il se servait pour ce travail.

15 jours de repos.

Ecoles nationales d'arts et métiers

Dans la liste des candidats définitivement admis à l'Ecole nationale des Arts et Métiers de Cluny, nous relevons le nom de notre jeune compatriote, M. Roger Gény.

Nos félicitations.

Déclaration d'association

L' « Officiel » publie la déclaration d'association suivante :

« Comité de gendarmes et gardes républicains en retraite et en activité, constituée dans le département du Lot.

But : la défense de ses intérêts.

Siège social : mairie de Cahors.

Vol

M. Bernès, en pénétrant dans son magasin d'ameublement, rue Nationale, constata que le tiroir-caisse avait été ouvert et qu'une somme de 2.000 francs avait disparu.

Le voleur, toutefois, dans sa précipitation n'aperçut pas un billet de 500 francs qui était sous une feuille de papier.

M. Bernès a porté plainte à la gendarmerie de Cahors qui a ouvert une enquête.

Allumez la lanterne !

Les gendarmes de Cahors, en tournée, ont dressé procès-verbal à M. Bretonneau, cultivateur à Bégoux-Cahors qui, la nuit venue, passait à bicyclette dont il avait oublié d'allumer la lanterne.

Plainte

Plainte a été portée contre un cultivateur de la commune de Gramat, qui, le soir des courses, s'amusa à briser plus de 50 ampoules électriques.

Cet acte de vandalisme a indigné la population. La gendarmerie informée a ouvert une enquête, et il est certain qu'avant peu, le coupable sera connu et pincé.

LE ROBINSON

Les Samedis, Dimanches fêtes et veilles de fêtes

GRAND BAL

Repas sur commande,

NOCES ET BANQUETS

Téléphone 267.

TOUS LES JEUDIS SOIRÉE

Arrondissement de Cahors

Mercuès

Obsèques. — Dimanche ont été célébrées les obsèques de M. Léon Chatain, ancien boulanger, décédé à l'âge de 55 ans.

Une nombreuse assistance a suivi le convoi funèbre et a témoigné à Mme Chatain et à la famille de vives sympathies.

Nous prions Mme Chatain, Mme Conduché (née Chatain), M. Conduché et la famille de vouloir bien agréer nos sincères condoléances.

Castelnau-Montratier

Foire d'août. — Bœufs : Attelages les plus beaux ne dépassant pas 8.500 francs ; attelages ordinaires, 7.500 francs ; génisses, de 5.000 à 6.000 francs ; bouvillons, de 4.000 à 5.000 francs.

Pour la boucherie : Bœufs gras, 250 à 270 francs ; vaches grasses, 225 fr., le tout les 50 kilos ; veaux de lait, de 6 à 8 francs le kilo ; moutons de troupeaux, de 150 à 240 fr.; brebis, de 170 à 250 fr. ; agneaux, 5 fr. le kilo ; brebis et moutons gras, 4 à 4 fr. 50 le kilo ; porcelets, de 180 à 300 francs la pièce, selon grosseur et qualité.

Poules, 5 fr. ; poulets, 6 à 6 fr. 50; dindes, 5 fr ; canards, 5 fr. ; le tout la livre ; lapins, 3 fr. ; œufs, 3 fr. la douzaine ; pigeons, de 6 fr. 50 à 8 fr. 50 la paire ; oisons d'élevage, de 70 à 110 fr., la paire, suivant venue ; canetons, de 18 à 40 fr. la paire, suivant grosseur.

Catus

Foire du 14 août. Voici les cours : bœufs : ceux de 15 à 20 quintaux se vendent à raison de 330 à 340 fr. le quintal ; ceux de 26 à 32 quintaux, 290 à 310 fr. ; bouvillons, 3.500 à 5.000 fr. la paire ; bourrets d'Auvergne, 3.500 à 4.000 fr. ; veaux de lait, 7 fr 50 ; moutons : amenés, 200 environ, vendus de 160 à 200 francs pièce ; moutons gras, 4 à 5 fr. le kilo ; agneaux, 6 à 6 fr. 50 ; béliers, 250 à 350 francs pièce ; porcelets, vendus de 90 à 180 francs la pièce ; oisons, 70 à 80 fr. la pièce ; canards, 25 à 35 fr. ; poulets, 6 fr. ; poules, 5 fr. 75 ; canards, dindons et pintades, 5 fr. 80 ; lapins, 3 fr. le demi-kilo ; œufs, 4 fr 50 la douzaine ; pigeons, 12 francs la paire.

Vins ordinaires, peu demandés ; les cours se maintiennent entre 350 et 450 fr. la barrique, tous les frais en sus.

Rondins, 160 fr. la brasse ou 4 stères ; fagots, 60 fr. le cent.

Fromages du pays, 4 francs la douzaine ; beurre, 3 francs le quart ; lait, 1 fr. 30 le litre.

Laine lavée en hausse : 12 à 14 fr. le demi-stère pour la laine lavée, et 6 fr. le demi-stère pour la laine non lavée.

Prochaine foire le 30 août.

Lherm

Obsèques. — Mardi matin, à 11 h., ont eu lieu, à Lherm, les obsèques de M. Paul Vidal, âgé de 57 ans, décédé à Cahors, dimanche soir, à son domicile, 10, rue du Président Wilson.

M. Paul Vidal entra tout jeune à la préfecture de Bar-le-Duc où était préfet M. Combarieu. Lorsque notre distingué compatriote fut appelé au poste de secrétaire-général de la Présidence de la République, M. Paul Vi-

dal fut à son tour envoyé en avancement à la Préfecture de Bordeaux où, comme rédacteur, il occupa des postes de confiance.

Mobilisé en 1914, l'état chancelant de sa santé ne tarda pas à lui valoir une réforme. Mais il ne put conserver longtemps son poste où il avait été renvoyé, à Bordeaux, où il dut prendre, à 47 ans, une retraite proportionnelle.

Il vint s'installer à Cahors pour favoriser les études de son fils et, pendant près de dix ans, il supporta stoïquement le mal qui le minait, entouré des soins les plus tendres d'une digne épouse dont la vigilance et les soins éclairés ont prolongé sa vie jusqu'à l'extrême limite des forces humaines.

Mme Vidal et son fils Yves avaient été accompagnés à Lherm par des amis dévoués et de bien sympathiques voisins.

A Lherm, où la vieille maman attendait la dépouille de son fils, il y avait foule à l'enterrement. La population ne saurait oublier que M. Vidal père, l'un des plus distingués instituteurs du département, avait élevé quarante générations et Paul lui-même avait laissé au pays natal de solides amitiés.

Le cercueil disparaissait sous les gerbes de fleurs et les couronnes qui ont été ensuite portées au cimetière par tous les enfants des écoles.

A Mme Vidal mère, à Mme Paul Vidal, à son fils Yves, nous adressons nos condoléances les plus attristées par la perte de notre ami d'enfance.

Montgesty

Accidents. — Un accident qui eût pu être beaucoup plus grave, s'est produit pendant nos fêtes du 15 août. Un automobiliste, voulant traverser la foule, renversa et blessa assez sérieusement deux jeunes gens.

Un accident analogue s'est produit lundi 17 courant à la foire de Thédirac. Coïncidence bizarre, les blessés de Montgesty et de Thédirac sont tous de Lavercantière.

A PARIS

Voyageurs, Touristes Compatriotes

descendez à l'hôtel MALHER

5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)

Métro : Saint-Paul

PARIS (4e)

TOUT LE DERNIER CONFORT

SALLES DE BAINS

RECOMMANDÉ AUX FAMILLES

CHAMBRES A UN LIT

de 18 à 24 francs par jour

FLOIRAC (Originaire du Lot) Propriétaire — Téléphone ARCHIVES 60-92

Hôtel recommandé par le *Journal du Lot*

Flaujac-Poujols

Nécrologie. — Une foule considérable a accompagné à sa dernière demeure, M. Despeaux, maire de Cieurac, âgé de 78 ans. Homme de bien, depuis l'âge de 25 ans il a siégé au conseil municipal de Cieurac. En 1919, ses amis lui offrirent l'écharpe.

Tout le conseil municipal de Cieurac était présent pour apporter un dernier hommage à leur regretté maire.

A M. Emile Despeaux, fidèle lecteur du « Journal du Lot », à la famille, nous exprimons nos sincères condoléances.

St-Martin-Labouval

A quand la lumière ? — Nous nous faisons l'écho de nombreux plaignants. Voilà déjà un mois et demi que le courant électrique a été donné dans notre commune et qu'on a installé quatre lampes communales qui n'ont pas encore éclairé.

Nous nous demandons si la compagnie du Bourbonnais a oublié de commander les ampoules, ou bien si elle attend qu'il n'y ait plus de nuit pour nous les faire fonctionner. Viendra-t-elle cette saison ?

Avis à qui de droit !

Anglars-Juillac

Fête votive. — Voici le programme :

Samedi 22 août, sonnerie de cloches et salves d'artillerie pour annoncer la fête.

Dimanche 23, à 7 heures, salves d'artillerie ; à 9 heures, réception de la musique ; à 10 heures, distribution de bouquets ; à midi, concert et banquet familial ; à 15 heures, jeux antiques, course aux canards, course à la nage, assaut du tonneau, etc.; à 17 heures, bal champêtre, départ du ballon ; à 20 heures, brillante illumination ; à 21 heures, retraite aux flambeaux, fête de nuit, grand bal et bataille de confetti.

Lundi 24, rey de boto; dans l'après-midi, une promenade à la foire de Prayssac, puis bal champêtre de jour et de nuit.

Castelfranc

Fête votive. — La fête votive de Castelfranc a été célébrée samedi et dimanche. Elle a obtenu un vif succès. Une foule de visiteurs était venue de toutes les communes du canton.

Les bals furent très animés et le feu d'artifice fut particulièrement apprécié par les spectateurs.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Probité. — M. Marlas, marchand d'oies à Cahors a trouvé vendredi dernier, jour de la grand'foire mensuelle, sur le marché, un sac à main contenant une certaine somme et de menus objets. Il s'est empressé de déposer sa trouvaille au Commissariat de police où quelques instants plus tard la personne qui l'avait perdu a été très heureuse de le retrouver.

Conséquences d'une fausse manœuvre. — En redressant un essieu, M. Joffre André, mécanicien au garage Baduel (Hôtel des Carmes) ayant fait une fausse manœuvre, la pièce est tombée de la forge et atteint l'ouvrier aux deux jambes occasionnant des brûlures sur divers points et notamment au pied droit. M. le Docteur Négrié, appelé à donner ses soins au blessé, estime qu'un repos de 25 jours environ est nécessaire pour arriver à la guérison.

Cornac

Nos routes. — Les villages, même les plus éloignés, qui font partie de notre commune auront bientôt chacun leur route, car le service du génie rural s'est rendu à Méjanasserre pour le trajet de la route de Darce-Méjanasserre, et au col du Sers-Manaval, ainsi que celle de Darce-Aigueparse.

Marcilhac

Echos de la fête et de la foire. — La fête votive du 15 août a été réussie en tous points. Bal champêtre, feux d'artifices, ballons, tir, manège ont été autant de distractions fort goûtées du public.

La foire de la St-Roch a été particulièrement importante. Le foirail des bœufs était très bien garni ; il s'y est vendu un grand nombre de bœufs de travail, de 6.000 à 8.500 fr. paire.

Ce qui est à noter, c'est l'importance toujours plus grande que prennent les foires de Marcilhac. Agriculteurs et marchands de bestiaux y font d'excellentes affaires.

La prochaine foire de septembre aura lieu le 12, comme toutes les autres foires mensuelles. Elle sera certainement aussi intéressante que ses devancières.

Latronquière

Goudronnage de route. — L'administration des Ponts et Chaussées fera procéder, vers le 20 courant, au rechargement et au goudronnage de la partie de la route départementale n° 16, comprise entre le bourg de Latronquière et le Dantal, sur une longueur d'environ 4 kilomètres.

C'est le premier essai de goudronnage de route que l'on effectue dans le canton.

Nouveau chemin rural. — Une équipe d'ouvriers travaille actuellement à la construction d'un chemin rural qui desservira plusieurs hameaux, des communes de Latronquière et de Gorses et notamment les Maniols et Poutiac, et permettra à leurs habitants d'accéder plus facilement avec leurs véhicules à notre chef-lieu de canton.

Naissance. — M. Lherm, propriétaire au hameau du Pied-d'Oie, vient d'être papa pour la 3e fois.

Tous nos compliments au papa et nos meilleurs vœux de bonne santé à la maman et au bébé, un superbe garçon.

Arrondissement de Gourdon

Montfaucon

A propos de la chasse. — La chasse sera ouverte le 30 août dans le département du Lot. La société de chasse qui vient de se former et dont les statuts sont approuvés par l'administration compétente, rappelle aux chasseurs étrangers qu'il leur est absolument interdit de chasser sur le territoire de la commune Montfaucon-Sériergues et que deux gardes assermentés très sévères feront rigoureusement respecter cette consigne.

Fête votive de la section de Sériergues. — La fête votive de Sériergues a eu lieu samedi 15 août. Malgré une forte pluie qui est tombée dans la nuit du 14 au 15 et pendant toute la matinée du 15, la fête a eu son importance habituelle.

Fête locale. — Notre fête locale, qui aura lieu le 23 courant, sera, si le temps la favorise, une fête fort animée. En dehors des nombreuses attractions, il y aura un superbe feu d'artifice et un orchestre de choix. Qu'on se le dise. Tous à Montfaucon le 23 août.

Martel

Obsèques. — Ces jours derniers, ont été célébrées à Murel (Martel) les obsèques de M. Chapelle, propriétaire au hameau de Layrac.

M. Chapelle était un ancien combattant de 1870.

Une foule nombreuse a suivi le convoi funèbre au cimetière où a eu lieu l'inhumation.

Nous adressons à la famille nos condoléances.

Notre musée. — Notre municipalité et le syndicat d'initiative de Martel continuent activement d'organiser dans une des salles du palais de la Raymondie, un musée archéologique.

Cette salle, tout récemment restaurée à cette intention par l'administration des Beaux-Arts, dans le pur style Renaissance, constitue, avec ses larges baies sculptées et sa monumentale cheminée, le cadre magnifique des belles choses qui s'y accumulent un peu chaque jour.

M. Laurent-Bruzy,de Brive, le prospecteur infatigable du Puy-d'Issolus, a cédé au musée plusieurs objets qu'il a découverts, relatifs à l'oppidum romain.

Cazillac

Nécrologie. — Nous avons appris la mort de Mme Merle, née Chaboy, décédée à l'âge de 57 ans, après une courte maladie.

Cette mort a provoqué de vifs regrets parmi tous ceux qui connaissaient la regrettée disparue.

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Cressensac

Foire. — Les gros travaux de la saison, surtout ceux de la moisson, étant à peu près terminés, notre dernière foire mensuelle, favorisée par un beau temps, a été très importante. Tous les foirails étaient assez abondamment approvisionnés, notamment celui des bœufs. Les affaires qui s'y sont traitées ont été assez nombreuses. Les cours établis ce jour-là ont été sensiblement les mêmes que ceux des foires précédentes des environs. Ainsi, les bœufs de boucherie se sont écoulés au prix de 280 à 320 fr. les 50 kilos pris sur pied ; les agneaux de lait, de 8 à 8 fr. 50 le kilo poids vif ; les poulets, de 7 à 7 fr. 50 la livre ; les poules, de 5 fr. 75 à 6 fr. 25 le demi-kilo ; les œufs, de 4 fr. 50 à 4 fr. 75 la douzaine, et les oisons, de 55 à 75 fr. la paire, suivant grosseur.

Concorès

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de M. Pradié, propriétaire à Concorès, décédé à l'âge de 76 ans.

M. Pradié était très estimé dans notre commune où il jouissait de la sympathie de tous ceux qui l'approchaient.

Nous adressons à la famille nos bien vives condoléances.

Salviac

L'électrification rurale. — L'électrification de la commune est toujours à l'étude : nous voulons croire que les travaux commenceront incessamment pour arriver, à l'entrée de l'hiver à l'électrification de la ville. Les installations électriques à domicile sont déjà très avancées. Des ingénieurs étaient dans nos murs ces jours derniers pour s'occuper de l'emplacement des poteaux dans la localité.

Lavercantière

Conseil municipal. — Dimanche dernier, le conseil municipal de Lavercantière s'est réuni sous la présidence de M. Amédée Floirac, maire. Tous les conseillers municipaux étaient présents. Les budgets additionnels de 1931 et le budget primitif de 1932 furent votés à l'unanimité. Le règlement définitif de 1930 se solde par un excédent de recettes de 32.918 fr. 25. Le conseil municipal prend ensuite une autre délibération approuvant les modifications apportées au syndicat intercommunal de Saint-Denis-Catus (électricité).

Accident d'auto. — Mlle Gimbert, de Lavercantière, s'était rendue au bal de la fête de Mongesty le jour du 15 août.

Le bal avait lieu sur la route ; survint une automobile qui heurta notre danseuse à l'avant-bras droit.

M. le docteur Cambornac se rendit aussitôt auprès de la jeune blessée et lui donna les soins nécessités par son état.

Souillac

Cycliste blessée par une auto. — Mardi 18 août, vers 10 heures, Mlle Ginette Arcoutel, âgée de 18 ans, demeurant chez ses parents aux Cuisines était venue, à bicyclette, à Souillac faire ses provisions. A son retour, comme elle descendait la petite côte de La Frégière, elle n'aperçut pas une automobile venant de la direction de Sarlat, et se jeta sur elle. Le docteur Vizerie, appelé d'urgence, lui prodigua des soins immédiats et ordonna qu'on la transportât dans une clinique de Brive, ne pouvant se prononcer quant aux suites de l'accident.

La gendarmerie, s'étant aussitôt rendue sur les lieux, procéda à une enquête.

C'est le quatrième accident qui se produit au même endroit depuis le 1er janvier de cette année.

Thédirac

Accident d'auto. — M. Fallié, entrepreneur de transport à Montgesty, se rendait lundi, jour de foire, à Thédirac, à la gare de Thédirac-Peyrilles, lorsque, devant le bureau de poste de cette localité, il heurta M. Boisset, jeune homme de 17 ans, habitant Lavercantière.

Mme et M. David, du bureau des P. T. T de Thédirac, recueillirent M. Boisset en leur demeure et lui donnèrent les soins les plus empressés.

M. le docteur Cambornac, de Salviac, appelé aussitôt se rendit auprès du blessé qui avait été touché au pied droit ; son état n'inspire aucune inquiétude.

Quatre-Routes

Nos grandes fêtes. — A la dernière réunion des commerçants, ont été désignés pour faire partie du Comité des Fêtes : MM. Boutot Edouard, président ; Vergne Roger, secrétaire-trésorier ; Jarrige Marcel, secrétaire adjoint ; Battut Amédée, Delpy Henri, Labrunie Henri, Requier Jean, Larrieu Camille, commissaires.

Comme les autres années, nous aurons de l'inédit, en particulier un défilé de travestis, dont une noce limousine hilarante, et, un peu plus tard, une cavalcade historique du seizième siècle, représentant le duc de Mayenne et son armée au temps des guerres de religion.

Mesdames,

La Maison POPOVITCH **vous réserve ses 8 années d'expérience** *dans* **l'Indéfrisable,** *ainsi que ses* **nouveaux appareils** *pour la* **Permanente** *et ses* **produits** *à base* **d'huile végétale,** *dosés* **selon** *la* **nature** *de* **vos cheveux.**

Permanente Dolfar, Eugène, Record, Fuva et Gallia

Indéfrisable GALLIA, tête entière,

depuis 60 fr.

POPOVITCH, Coiffeur pour Dames

CAHORS

Tél. 170

DÉPÊCHES

Paris, 11 heures.

Un drame mystérieux aux Etats-Unis

De New-York. — La police va interroger Mildred Harris, ex-épouse de Charlie-Chaplin sur la mystérieuse disparition de Hisashi Fujumur, un richissime japonais, disparu du paquebot « Belgealand », pendant une croisière.

On croit à un assassinat. Miss Harris était seule avec le japonais pendant les derniers instants, précédant la disparition.

⁂

Conseil des ministres

M. Doumer est rentré, ce matin, de Rambouillet pour présider, à l'Elysée, un important conseil des ministres.

M. Briand dont l'état de santé continue à s'améliorer, est resté à Cocherel, sur les conseils des médecins.

⁂

Les tragiques baignades

D'Atlantic-City. — D'immenses lames se sont abattues, hier, sur cette plage populaire, semant la panique. Trois baigneurs ont été enlevés. Plusieurs autres ont été blessés.

ON DEMANDE

JEUNES FILLES

BONNE INSTRUCTION

S'adresser au Bureau du Journal

A nos Lecteurs

En recommandant la Quintonine à nos lecteurs, nous leur donnons une excellente recette, grâce à laquelle chacun peut faire lui-même, pour 4 fr. 95, un litre d'excellent vin fortifiant, et guérir, de cette façon, la fatigue, la faiblesse, l'anémie. Le flacon de Quintonine, dose pour faire un litre de vin fortifiant, 4,95. Toutes pharmacies et pharmacie Orliac à Cahors.

ON DEMANDE POUR LA COIFFURE

JEUNE FILLE

présentant bien, salaire **de début 10 fr.** par jour, **plus pourboires. Situation assurée** et

UNE DEBUTANTE

connaissant **ondulation et manucure ;** facilité pour apprendre **indéfrisable,** très bonnes conditions.

Se présenter chez **POPOVITCH,** dimanche de 2 h. à 3 h. ou écrire, *4, rue Maréchal-Foch, CAHORS.*

M. BORT prévient sa nombreuse clientèle qu'il réouvrira sa boucherie chevaline le **samedi 22 août.**

Avant de partir pour Paris notez l'adresse de

L'AGENCE HAVAS

62, Rue de Richelieu - PARIS

vous pourrez lire chaque jour votre journal dans le Hall de son immeuble

REMERCIEMENTS

Madame Henry de VALON ;

Monsieur et Madame Bernard de VALON ;

Monsieur et Madame Yves de VALON ;

Madame Valentine de VALON, en religion Sœur Odile des filles de la Charité ;

La Comtesse Aymeric de la BORIE de la BATUT ;

Monsieur Renault de la BORIE de la BATUT ;

Monsieur et Madame Ludovic de VALON remercient bien sincèrement des marques de sympathie ainsi que toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Henry de VALON

Avocat

REMERCIEMENTS

Monsieur et Madame Eugène PÉGOURIÉ, à Bégous ; Mademoiselle Ida PÉGOURIÉ ; Monsieur Fernand PÉGOURIÉ et tous les membres de la famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de leur regrettée mère et grand'mère

Madame PÉGOURIÉ

AVIS DE DÉCES

Madame Paul VIDAL et son fils Yves ; Madame Veuve Célina VIDAL ; Madame et Monsieur Jean BOUYSSOU ; Madame et Monsieur Germain JEANJEAN ; Madame et Monsieur CHATELARD et leur fille Marie-Claire ; Monsieur Pierre BOUYSSOU ;

Les familles VIDAL, LANIÈS, LAFON, LASGUIGNES, NEUMILE, DELSOL, DELBOS et tous les autres parents ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Paul VIDAL

leur époux, père, fils, beau-frère, oncle et cousin, décédé à Cahors le 16 août 1931.

Les obsèques ont eu lieu à Lherm (Lot), le mardi 18 août, dans la plus stricte intimité.

ETABLISSEMENTS DU CENTRE ET DU SUD-OUEST

TEINTURE NETTOYAGE

de tous vêtements, chapeaux, tissus, etc.

Stoppage et plissage.

Blanchissage faux-cols et lingerie.

Nettoyage et remise à neuf de vêtements de cuir, sacs de cuir, etc...

Pour deuil, livraison en 48 heures, délais d'expédition en plus. Travail soigné. Prix modérés.

Dépôt pour Cahors et les cantons voisins : **Madame BONNET,** *2, rue des Capucins, Cahors.*

LES « CHAUSSURES GEORGES »

32, Boulevard Gambetta

DEMANDENT

UNE APPRENTIE

FABRIQUE DE BOUCHONS A CAHORS

MAGASIN de VENTE: 24, Rue du Château du Roi

Spécialité de bouchons pour Vins Vieux bout-net, bondes, bocaux, bouchons pour barriques,

Spécialité pour Pharmacie.

Pèlerinage de Rocamadour

Groupez-vous et demandez les conditions à **M. CUSSONNAC,** à Douelle, qui vous donnera un autobus confortable à un prix modéré. Téléphone N° 1.

Feuilleton du « Journal du Lot » 84

PAR PEUR DE L'AMOUR

OU UN MARIAGE SECRET

par Louis d'ARVERS

DEUXIEME PARTIE

XIII

LES FILLES DE LIANE

L'intelligente femme sentait le danger pour les jeunes filles de cette exagération apportée par leur mère sur ce point ; l'une des plus fâcheuses conséquences qui en pouvaient résulter, pensait-elle, serait d'empêcher Nicole et Béatrix de se confier à leur mère à leurs premiers troubles d'amour.

Elles avaient accoutumé d'être plus en confiance avec lady Vivian qu'avec leur mère pour leurs petits secrets d'enfants, il en serait de même évidemment pour leurs premiers secrets de jeunes filles.

Malheureusement, quand les jeunes filles commencèrent leur dix-septième année, lady Vivian fut rappelée auprès de sa mère mourante et les deux jumelles furent un peu trop livrées à elles-mêmes.

XIV

L'ETRANGER

Ce matin-là, Nicolle sortit pour peindre. La beauté du ciel et la mer la tentaient. Les nuages blancs dessinaient sur le ciel bleu des formes bizarres auxquelles elle prêtait une poésie de légende. Le soleil irradiait la mer au point d'en faire une somptueuse nappe d'or en fusion, et, au loin, dans la distance, deux grands bateaux semblaient de grands oiseaux fantastiques emportant vers des pays inconnus quelque Lohengrin volant au secours de l'innocence.

Partout autour d'elle éclatait la joie de vivre. Le bonheur chantait dans tous les buissons, dans toutes les petites fleurs qui s'épanouissaient en couleurs brillantes sur la prairie, et dans la floraison d'or des genêts sur les rochers les plus sauvages.

Nicolle était heureuse de vivre, ce matin-là, plus encore que les autres jours. Simple et charmante en une petite robe blanche, elle s'installa sur le sable au pied de la falaise, ne se doutant pas de tout ce qu'elle ajoutait à la beauté ambiante et du joli tableau qu'elle formait elle-même dans le cadre qu'elle admirait.

Elle se mit au travail en une hâte joyeuse et ses doigts blancs, dociles à l'impulsion de la pensée, fixèrent le paysage plus encore comme elle le rêvait que comme il était en réalité.

Elle était si absorbée par son travail, qu'elle n'avait pas entendu résonner derrière elle les pas vifs et légers de sa sœur. Elle tressaillit à la voix si richement timbrée qui l'interpellait.

— Si vous n'êtes pas changée en statue, disait Béatrix, faites-moi la grâce d'ouvrir la bouche et de prononcer au moins un mot !

Sans s'interrompre, les yeux fixés sur sa toile, Nicole affirma gaiement qu'elle était grâce à Dieu, bien vivante.

Alors, quittez un instant vos pinceaux et causons un peu. Il faut que vous soyez absolument dépourvue de cœur et pourvue en revanche d'une cruauté sans seconde pour que vous, le seul humain à qui je puisse adresser la parole, soyez venue, ici, toute seule en égoïste ! Vous êtes-vous seulement demandée ce que j'allais devenir ? Et si je n'allais pas, de désespoir, me jeter dans la mer ?

Elle parlait de ce petit ton autoritaire qui lui donnait l'air de commander même quand elle priait et donnait à son ironie même quand elle plaisantait, comme à cette minute, une teinte de reproche.

— Je vous croyais occupée à faire la lecture à maman.

— Lire ? Vraiment, non ! je suis fatiguée de lecture, fatiguée d'écrire, fatiguée de coudre, fatiguée de chanter et, en bloc, de tout ce que je pourrais faire.

Cette fois Nicole releva la tête, et regarda avec surprise le beau visage irrité.

— Au nom du ciel ! ne me regardez pas avec cet air de bonté prête à tous les sacrifices, fit Beatrix avec impatience. De cela aussi je suis fatiguée ! J'ai besoin de vous voir résister à mes caprices, de vous voir en colère, de n'importe quoi enfin qui ne soit pas la routine journalière. J'aspire à du changement, à de l'imprévu.

Et comme Nicole continuait de la regarder, le pinceau en l'air, elle ajouta de plus en plus nerveuse :

— Vous ne pensez donc jamais à la bizarrerie de notre situation ? Aucune jeune fille au monde n'accepterait pourtant, de gaieté de cœur, la vie de recluses que nous menons ici. Toujours enfermée entre une ferme trop vieille et une maison trop moderne, toujours la mer et toujours les champs et les bois ! Il faut que vous soyez de marbre pour accepter si facilement notre sort... moi j'en suis lasse à mourir.

— Qu'est-ce qu'on vous a fait, « Bé » chérie, dit gentiment Nicolle. Qui a bien pu oser contrarier, ce matin, notre belle petite reine ?

— Naturellement, je m'y attendais ! Voilà mot pour mot ce que dirait maman. Vous copiez jusqu'à son accent ! Elle ne comprend pas... Vous ne comprenez pas... La vie de maman la satisfait, vous pensez que la votre doit vous satisfaire. C'est admirable ! Eh bien, moi, la mienne ne me satisfait pas, voilà tout ! J'accueillerais avec joie n'importe quel événement, triste ou gai, qui coupe rait la monotonie des jours pareils. Tout, vous entendez, « tout », même le malheur, plutôt que cet aujourd'hui pareil à hier, et ce demain si pareil à aujourd'hui que je n'arrive pas à distinguer un jour de l'autre !

— Ne dites pas des choses pareilles, vous le regretteriez chérie, pria doucement Nicolle, je suis sûre d'ailleurs que vous ne pensez pas ce que vous dites.

— Voilà le grand mot dit ! Penser ! Penser et réfléchir ! Depuis dix ans on nous donne à penser et à réfléchir, mais toujours sur les mêmes sujets, et il me faut maintenant des sujets nouveaux.

— Voyons chérie, vous êtes trop artiste pour ne pas reconnaître que la beauté des choses autour de nous n'est jamais pareille et que nos pensées se renouvellent à leur contact. Regardez comme ces deux simples bateaux à voile transforment, ce matin, l'horizon devant nous. Ne dirait-on pas que le soleil met une complaisance particulière à s'arrêter sur eux et, votre imagination si active, ne peut-elle pas imaginer tout un roman féerique sur les lieux d'où ils viennent et ceux où ils retournent ?

Béatrix ne put s'empêcher de sourire.

— Ils viennent probablement de charger des chaudrons ou des charbons, et retourneront charger de la morue ou de harengs saurs !

— Quelle horreur ! se récria Nicolle heureuse d'avoir amené un sourire sur les lèvres de la révoltée.

Mais l'accalmie dura peu.

— Souvenez-vous des romans que nous lisons, Nicolle, des rares romans qu'on nous permet de lire ! — et voyez s'il se trouve au monde des jeunes filles n'ayant ni père, ni frère, ni amis ? Toutes ont des admirateurs, toutes vont au bal, dansent, montent à cheval...

— Nous aussi, nous dansons et nous faisons du cheval, plaida doucement Nicolle.

— Oui, mais toujours seules avec lady Vivian, le vieil intendant de la duchesse, ou un groom pour toute compagnie ! Ce n'est pas vraiment la peine d'être belles, ajouta-t-elle, personne ne nous voit ! Nous ne sommes entourées que de vieilles gens !

— Maman n'est pas vieille, protesta vivement Nicolle.

— Non, par l'âge évidemment, mais elle est si vieille par le caractère ! Je pense parfois que des chagrins que nous ignorons l'ont vieillie prématurément... Jamais elle n'est gaie et quand elle chante, sa voix est comme mouillée de larmes...

— Lady Vivian fait de son mieux pour nous distraire...

— Oui, fait de son mieux, vous avez dit vrai, elle est très bonne et cherche à nous distraire, mais elle ne rit jamais de bon cœur. Tout le monde est triste et malheureux autour de nous. Je me demande pourquoi...

(*A suivre.*)

LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE

et les préparations iodotanniques phosphatées

Pour la guérison des :

ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES

Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphiode GARNAL et le Corps Médical

Le Dr ORTEL
Ancien Externe des Hôpitaux de Paris
Docteur en Médecine de la Faculté de Paris
écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la **PHOSPHIODE GARNAL**. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de **rhumatismes**, de **bronchites aiguës ou chroniques**, et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Prix du flacon : **14** francs. — Grandeur unique

Maîtresses de Maison !

LISEZ la

Mode Pratique

qui concilie

ÉLÉGANCE-FANTAISIE
JOLIS RAFFINEMENTS

avec l'économie qu'impose la vie chère.

Un an, 52 numéros, dont 24 en couleurs : **50** fr.

Le Numéro : **1** fr.

Bibliographie

Un livre d'érudition et de poésie.

Pour bien connaître notre Quercy, dans le passé et dans le présent, il faut lire :

Le Lot à petites journées

par Eugène GRANGIÉ
préface de Léon Lafage,
Illustrations de Mlle Alice Millochau
(Nouvelle édition)

Berger-Levrault et Paul Maynenc, *éditeurs*, Paris et Cahors, (chez tous les libraires)

LA NATURE

La Nature, c'est excellent journal de vulgarisation scientifique, qui sait parfaitement se mettre à la portée de tous et rester cependant un journal très savant, vient de nous donner un dernier numéro qui illustre bien les qualités certaines et constantes que nous lui avons souvent reconnues. La diversité des études qu'elle propose à ses lecteurs en un seul numéro, la qualité et la profonde compétence des noms qu'on voit toujours au sommaire, lui assurent l'intérêt toujours croissant de nombreux lecteurs. *La Nature* suit l'actualité et si, parmi les faits de chaque jour, un problème grave ou complexe vient à être posé, bientôt vous pouvez lire dans ce journal bien documenté, une étude approfondie et scientifique de la question que les quotidiens n'auront pu vous fournir et qui vous renseignera de façon sérieuse. Ainsi dans ce numéro trouvons-nous un article sur les Bois des colonies françaises qui donne des renseignements précis, tant botaniques qu'industriels, sur cette précieuse ressource de nos territoires d'outre-mer. Après le sinistre du *Saint-Philibert* nous trouvons une étude sur la « Sauvegarde de la vie humaine en mer » qui pose la question avec la compétence d'un homme qui a navigué et s'est rendu compte lui-même des difficultés du sauvetage, tant individuel que collectif. Les derniers appareils y sont décrits et critiqués judicieusement. Plus loin, vous trouvez au moment de partir en vacances tous les renseignements pour goûter la joie du camping dans l'article aux conseils très pratiques, intitulé : « L'Automobile pratique ».

Après l'exploit extraordinaire du professeur Piccard, dont *La Nature* a d'ailleurs parlé dans un numéro précédent, voici un article intitulé « Vers les hautes altitudes », étude historique et comparée des diverses fusées géantes qui furent construites pour l'études des astres.

Mais *La Nature* est aussi un journal de fond, qui donne le point où atteint le progrès industriel. Elle est au courant de toute nouvelle découverte et sait trouver des auteurs de hautes compétences pour les exposer.

Ainsi trouvons-nous dans ce numéro riche d'enseignements un très bel article de M. Jean Arnoux, qui retrace l'évolution de turbines hydrauliques, un autre de M. Estenave sur la photographie intégrale entrevue par Lipmann.

Pour les amateurs de science plus désintéressés, citons un excellent article « Sur l'université et le musée de la Plata », révélant au public français l'effort continu de cette université et les beaux résultats obtenus par elle dans toutes les branches de l'histoire naturelle.

Et il y a encore de nombreuses pages pleines de recettes et procédés utiles, de renseignements pratiques, de résumés des notes à l'Académie des Sciences, de réponses aux questions posées par des abonnés, etc.

La Nature est ainsi la plus vivante et la plus agréable en même temps que la mieux documentée et la plus sûre des revues françaises consacrées au mouvement scientifique contemporain si actif.

LA NATURE. — Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris.

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)

Le co-gérant : L. PARAZINES.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

INSTALLATION MODERNE

NEUF LINOTYPES

22 PRESSES

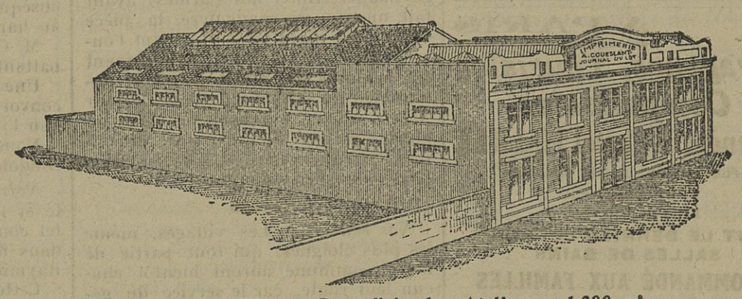

USINE AGRANDIE -- *Superficie des Ateliers : 1.200 m²*

LIVRAISON RAPIDE PRIX MODÉRÉS

SERVICE D'ÉTÉ 1931

De Paris à Toulouse par Cahors

	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	MIXTE 3e cl.	RAPIDE de luxe	RAPIDE	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	RAPIDE	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.
PARIS (Orsay) dép.	»	22 20	»	10 16	»	17 18	19 20	19 55	21 10	»
PARIS (Aust.) dép.	»	22 34	»	10 28	»	17 29	— —	20 8	21 22	»
LIMOGES arrivée	»	5 53	»	16 30	»	23 3	0 35	2 8	3 20	»
LIMOGES départ.	4 31	9 2	»	16 37	»	23 9	0 42	2 23	3 28	»
BRIVE... arrivée	7 15	11 56	»	18 18	»	0 48	2 11	4 8	5 9	»
BRIVE... départ.	7 38	12 32	16 19	18 24	18 50	0 54	2 17	4 17	5 16	»
Gignac-Cressensac.	8 16	13 7	16 57	—	19 58	—	—	—	—	»
SOUILLAC	8 42	13 50	17 24	19 6	20 31	—	—	—	5 53	»
CAZOULES.....	8 50	13 58	17 32	—	20 41	—	—	—	—	»
La Chap.-d-Mareuil	8 56	14 4	17 38	—	—	—	—	—	—	»
Lamothe-Fénelon .	9 6	14 14	17 49	—	21 5	—	—	—	—	»
Nozac.....	9 16	14 24	18 1	—	—	—	—	—	—	»
GOURDON	9 31	14 40	18 24	19 33	21 33	—	—	5 23	—	»
Saint-Clair.....	9 40	14 49	18 34	—	»	—	—	—	—	»
Dégagnac	9 51	15	18 46	—	»	—	—	—	—	»
Thédirac-Peyrilles.	10 2	15 11	18 59	—	»	—	—	—	—	»
Saint-Denis-Catus.	10 13	15 22	19 13	—	»	—	—	—	—	»
Espère.....	10 22	15 31	19 24	—	»	—	—	—	—	»
Pradines.....	10 29	15 38	—	—	»	—	—	—	—	»
CAHORS arrivée.	10 35	15 44	19 35	20 14	»	2 36	3 47	6 7	7 3	»
CAHORS départ .	11 35	17 42	»	20 18	»	2 40	3 51	6 12	7 7	7 20
Sept-Ponts.....	11 45	17 54	»	—	»	—	—	—	—	7 31
Cieurac.....	11 59	18 11	»	—	»	—	—	—	—	7 47
Lalbenque.....	12 7	18 21	»	—	»	—	—	—	—	7 56
Caussade.....	12 44	19 1	»	21 1	»	—	—	7 »	—	8 33
MONTAUBAN arr.	13 18	19 40	»	21 26	»	3 41	4 50	7 25	8 14	9 10
TOULOUSE.. arr.	16 58	21 8	»	22 17	»	4 29	5 37	8 22	9 5	11 12

De Toulouse à Paris par Cahors

	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	RAPIDE de luxe	RAPIDE
TOULOUSE.... d.	4 50	8 45	10 12	13 34	19 41	21 »	22 55	23 15
MONTAUBAN. d.	6 14	9 46	11 »	16 2	20 29	21 48	23 38	23 59
Caussade.....	6 55	10 27	—	16 41	20 54	—	—	—
Lalbenque.....	7 32	11 9	—	17 19	—	—	—	—
Cieurac.....	7 40	11 18	—	17 27	—	—	—	—
Sept-Ponts.....	7 51	11 30	—	17 38	—	—	—	—
CAHORS... arr.	7 59	11 38	11 59	17 46	21 36	22 47	0 34	0 58
CAHORS... dép.	8 17	12 42	12 3	17 55	21 40	22 51	0 38	1 2
Pradines.....	8 24	12 49	—	18 2	—	—	—	—
Espère.....	8 32	12 58	—	18 10	—	—	—	—
St-Denis-Catus...	8 46	13 13	—	18 23	—	—	—	—
Thédirac-Peyril...	8 59	13 27	—	18 36	—	—	—	—
Dégagnac	9 10	13 36	—	18 45	—	—	—	—
Saint-Clair.....	9 19	13 45	—	18 54	—	—	—	—
GOURDON (1) ...	9 37	14 3	12 46	19 9	22 25	—	—	—
Nozac.....	9 45	14 12	—	19 17	—	—	—	—
Lamothe-Fénel...	9 55	14 21	—	19 26	—	—	—	—
La Chap.-de-Mar .	10 2	14 29	—	19 33	—	—	—	—
CAZOULES.....	10 8	14 35	—	19 39	—	—	—	—
SOUILLAC.....	10 25	14 50	13 11	19 51	22 51	—	—	—
Gignac-Cressens..	10 52	15 20	—	20 21	—	—	—	—
BRIVE..... arr.	11 20	15 50	13 48	20 49	23 30	0 29	2 9	2 40
BRIVE..... d.	»		13 54	»	23 39	0 39	2 15	2 46
PARIS.. (A.) arr.	»		21 46	»	8 33	8 53	—	10 4
PARIS.. (O.) arr.	»		21 58	»	8 45	9 5	9 30	10 15

Les trains "express" et "rapide" ne prennent les voyageurs que dans des conditions déterminées: consulter les indicateurs.

(1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 4 h. 19 et arrive à Brive à 7 heures

De Cahors à Libos

CAHORS.....	6 22	15 2	»	18 35	
Pradines.....	6 29	15 10	»	18 43	
Mercuès.....	6 38	15 19	»	18 52	
Douelle (*Arrêt*).....	6 42	15 23	»	18 56	
Parnac	6 49	15 33	»	19 5	
Luzech	6 55	15 39	»	19 13	
Castelfranc.....	7 7	15 51	»	19 25	
Prayssac (*Arrêt*).....	7 11	15 55	»	19 29	
Puy-l'Evêque.....	7 20	16 4	17 36	19 38	
Duravel	7 27	16 11	17 48	19 46	
Soturac-Touzac	7 35	16 19	18 »	19 54	
Fumel.....	7 46	16 30	18 27	20 6	
LIBOS.....	7 51	16 35	18 33	20 11	

De Libos à Cahors

LIBOS... dép.....	6 27	9 22	14 25	18 14	
Fumel.....	6 38	9 29	14 32	18 22	
Soturac-Touzac	6 54	9 40	14 43	18 33	
Duravel	7 5	9 47	14 50	18 40	
Puy-l'Evêque.....	7 21	9 55	14 57	18 47	
Prayssac (*Arrêt*).....	7 35	10 4	15 6	18 56	
Castelfranc.....	7 52	10 9	15 12	19 2	
Luzech	8 12	10 20	15 25	19 14	
Parnac	8 25	10 29	15 34	19 23	
Douelle (*Arrêt*).....	» »	10 34	15 39	19 28	
Mercuès.....	8 40	10 40	15 45	19 34	
Pradines.....	8 52	10 48	15 53	19 42	
CAHORS.....	9 1	10 55	16 »	19 49	

St-Denis-près-Martel et Aurillac

St-Denis-près-Martel.	5 23	»	14 20	17 15	»
Vayrac	5 32	»	14 28	17 23	»
Bétaille (arrêt).....	5 38	»	14 34	17 29	»
Puybrun.....	5 47	»	14 43	17 38	»
Bretenoux-Biars....	6 4	»	14 57	17 53	»
Port-de-Gagnac.....	6 12	»	15 5	18 1	»
Laval-de-Cère	6 25	»	15 15	18 11	»
Lamativie	6 47	»	15 36	18 36	»
Siran (arrêt).....	7 4	»	15 53	18 53	»
La Roquebrou.....	7 22	»	16 10	19 11	»
AURILLAC.. arrivée.	8 5	»	16 53	19 57	»

Aurillac à St-Denis-près-Martel

AURILLAC.. départ.	4 54	10 2	»	17 14	»
La Roquebrou.....	5 35	10 43	»	17 58	»
Siran (arrêt).....	5 47	10 55	»	18 12	»
Lamativie	6 4	11 12	»	18 32	»
Laval-de-Cère	6 22	11 28	»	18 51	»
Port-de-Gagnac.....	6 31	11 36	»	19 »	»
Bretenoux-Biars	6 47	11 46	»	19 17	»
Puybrun.....	7 2	11 54	»	19 27	»
Bétaille (arrêt).....	7 12	12 1	»	19 35	»
Vayrac	7 29	12 7	»	19 43	»
St-Denis-près-Martel.	7 36	12 14	»	19 50	»

De Sarlat à Gourdon

SARLAT.....	8 40	17 16		»
Carsac.....	8 50	17 27		»
Grolejac.....	8 57	17 44		»
St-Cirq-Madelon.....	9 3	17 51		»
Payrignac (arr.).....	9 10	17 59		»
GOURDON.....	9 20	18 9		»

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

Le Buisson. dép.	»	6 50	19 59	»	19 36
Sarlat.....	»	8 2	12 »	17 35	20 39
Cazoulès.....	»	8 44	12 39	19 15	21 16
Souillac.....	7 37	16 55	13 32	19 28	21 25
					15 45
Le Pigeon	7 52	11 20	13 47		16 »
Baladou . Arrêt.	7 57	11 27	13 52		16 5
Martel.....	8 6	11 56	14 »		16 14
St-Denis-p.-M.ar.	8 16	12 8	14 10		16 24

Les jours de foire au marché à Sarlat.

St-Denis-près-Martel au Buisson

St-Denis-p.-M. d.	»	7 49	9 22	12 41	17 26
Martel.....	»	8 5	9 37	12 56	18 »
Baladou . Arrêt.	»	8 12	9 44	13 2	18 11
Le Pigeon	»	8 18	9 50	13 7	18 31
Souillac.....	6 50	8 28	10 »	13 17	18 44
		9 1		13 35	19 43
Cazoulès.....	7 1	9 8	»	13 43	19 53
Sarlat.....	8 33	9 52	17 41	14 34	20 33
	5 15				
Le Buisson. ar.	6 7	»	18 33	15 23	»

De Gourdon à Sarlat

GOURDON.....	5 56	16 8		»
Payrignac (arr.).....	6 5	16 16		»
St-Cirq-Madelon.....	6 14	16 24		»
Grolejac.....	6 32	16 29		»
Carsac.....	6 43	16 39		»
SARLAT.....	6 57	16 50		»

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

TOULOUSE. dép.	»	»	»	6	»	12 37	17 39			
CAPDENAC. arr.	»	»	»	10 23	»	17 52	21 48			
CAPDENAC. d.	1 24	6 39	10 14	10 51	13 31	18 24	22 1			
FIGEAC	1 57	6 55	10 25	11 6	13 56	18 38	22 13			
Le Pournel.....	—	7 14	»	11 25	14 32	18 59	»			
Assier.....	2 47	7 27	»	11 36	14 57	19 10	22 39			
Flaujac (halte)...	—	7 37	»	11 45	15 10	19 19	»			
Gramat	3 19	7 54	»	11 59	15 42	19 34	22 59			
Rocamadour	3 34	8 9	»	12 9	15 59	19 45	23 9			
Montvalent.....	4 3	8 24	»	12 23	16 22	19 59	»			
St-Denis-p.- arr.	4 16	8 34	»	12 33	16 35	20 8	23 29			
Martel dép.	4 57	8 47	»	12 43	16 51	20 18	23 35			
Quatre-Routes...	5 10	9 4	»	12 53	17 5	20 28	»			
Turenne.....	5 28	9 18	»	13 4	17 21	20 38	»			
BRIVE..... ar.	6 3	9 43	»	13 26	17 56	20 59	0 6			
PARIS (Orsay) ar.	—	18 58	»	21 58	»	5 39	9 05			

Paris à Brive, Capdenac et Toulouse

	(Austerl.)			(Austerl.)					
PARIS (Orsay) d.	19 40	21 10	22 20	7 40	10 16	»	»		
Brive..... dép.	3 53	8 2	12 36	16 2	18 56	»	»		
Turenne.....	4 16	8 27	13 3	16 26	19 33	»	»		
Quatre-Routes....	4 24	8 38	13 15	16 3	19 46	»	»		
St-Denis-p.- arr.	4 32	8 46	13 23	16 43	19 57	»	»		
Martel dép.	4 39	8 56	13 36	16 49	20 9	»	»		
Montvalent.....	—	9 9	13 51	17 2	20 31	»	»		
Rocamadour	5 5	9 30	14 14	17 19	21 14	»	»		
Gramat	5 19	9 44	14 31	17 32	21 39	»	»		
Flaujac (halte)...	—	9 57	14 44	17 45	»	»	»		
Assier.....	5 41	10 9	14 58	17 56	22 45	»	»		
Le Pournel.....	—	10 23	15 9	18 5	22 59	»	»		
FIGEAC	6 9	10 44	15 31	18 28	23 28	»	»		
CAPDENAC ar.	6 19	10 54	15 41	18 38	23 41	»	»		
CAPDENAC d.	6 36	11 54	16 8	18 52	»	»	»		
TOULOUSE	10 14	16 5	20 40	23 5	»	»	»		

De Cahors à Capdenac

CAHORS	8 5	9 50	16 14	18 30	
Cabessut.....	8 15	10 1	16 25	18 41	
Arcambal.....	8 24	10 17	16 34	18 54	
Vers.....	8 32	10 25	16 42	19 5	
Saint-Géry.....	8 38	10 50	16 47	19 14	
Conduché.....	8 49	11 19	16 58	19 33	
Saint-Cirq-la-Popie..	8 55	11 29	17 4	19 41	
St-Martin-Labouval..	9 2	11 53	17 11	19 57	
Calvignac.....	9 8	12 3	17 17	20 6	
Cajarc.....	9 21	12 20	17 29	20 21	
Montbrun.....	9 30	A titre essai jours de foire à Cajarc	17 38	20 34	
Toirac.....	9 38		17 49	20 46	
Lamadeleine.....	9 49		18 1	21 1	
CAPDENAC.....	10 »		18 13	21 15	

De Capdenac à Cahors

CAPDENAC.....	7 10	11 49	18 55	»	
Lamadeleine.....	7 22	12 5	19 7	»	
Toirac.....	7 33	12 19	19 18	»	
Montbrun.....	7 41	12 30	19 26	»	
Cajarc.....	7 52	12 46	19 39	»	
Calvignac.....	8 2	12 59	19 49	»	
St-Martin-Labouval..	8 9	13 8	19 58	»	
Saint-Cirq-la-Popie..	8 17	13 18	20 6	»	
Conduché.....	8 23	13 27	20 13	»	
Saint-Géry.....	8 37	13 49	20 26	»	
Vers.....	8 42	13 56	20 32	»	
Arcambal.....	8 50	14 7	20 40	»	
Cabessut.....	9	14 22	20 51	»	
CAHORS.....	9 8	14 31	20 59	»	